



## **Newsmail de décembre 2017 / janvier 2018**

**Madame, Monsieur,**

Avec «l'initiative de limitation», la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne est à nouveau attaquée. L'initiative populaire, lancée à la mi-janvier 2018, vise à résilier l'accord sur la libre circulation des personnes. Ce dernier est lié à six autres traités fondamentaux dans le cadre des «accords bilatéraux I» – parmi eux se trouve notamment l'accord sur la coopération en matière de recherche entre la Suisse et l'UE. La votation sur le sujet, qui pourrait avoir lieu en 2021, sera décisive, puisque les citoyennes et citoyens suisses se prononceront aussi sur la participation future de la Suisse au neuvième programme cadre de recherche européen.

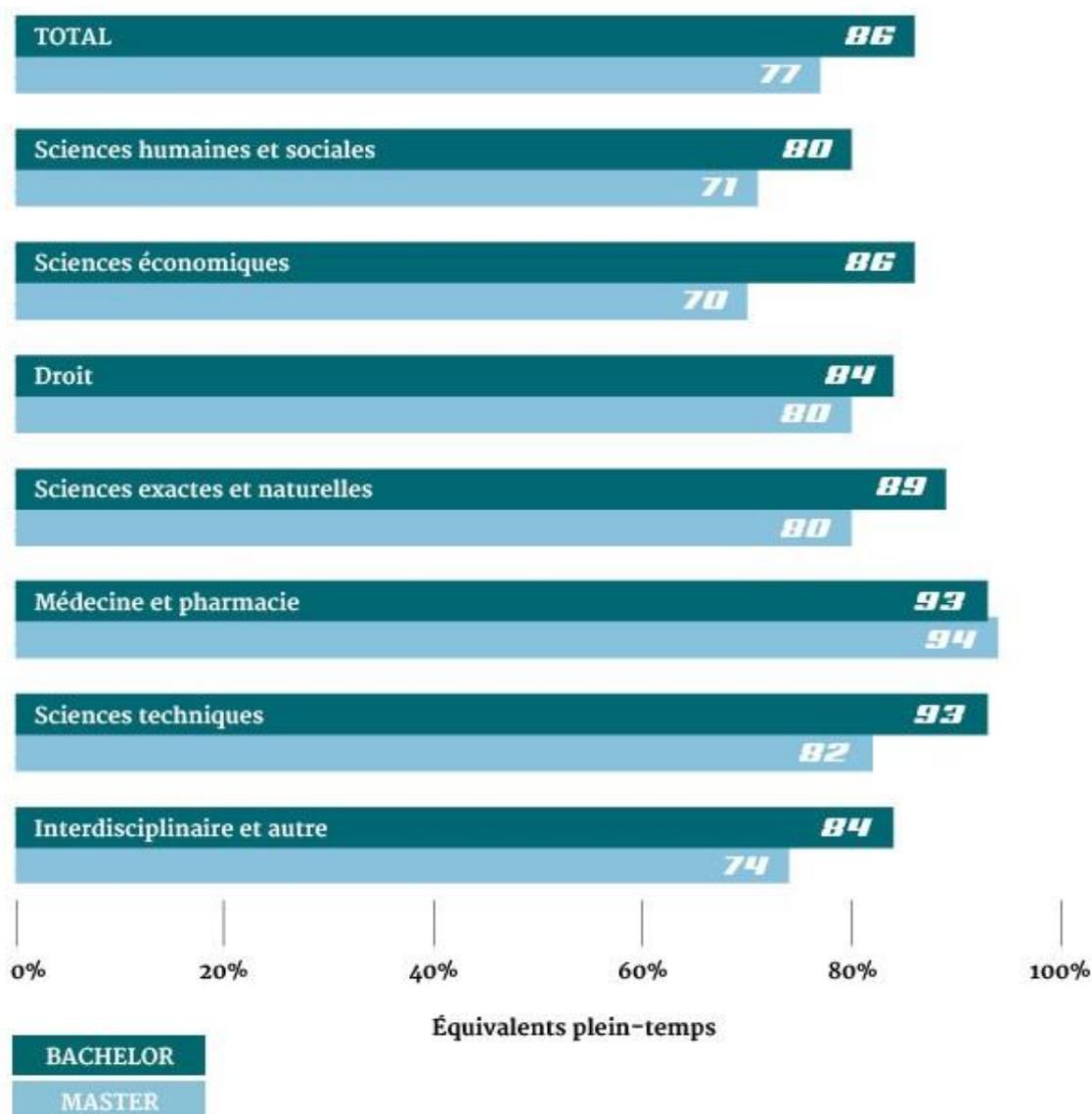
Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, [petra.studer@netzwerk-future.ch](mailto:petra.studer@netzwerk-future.ch)

---

## FACTS & FIGURES

Intensité des études selon le niveau d'études et le groupe de domaines d'études dans les hautes écoles universitaires, en 2015/16



Sans les étudiants du niveau Diplôme Sec II

Source: OFS

### L'intensité des études diminue avec l'activité professionnelle

En 2015/2016, les étudiants des hautes écoles universitaires ont consacré en moyenne 86% d'un temps plein à leurs études de bachelor. Le temps dédié aux études de master, équivalant à 77% d'un temps plein, est légèrement inférieur. Selon une **étude de l'Office fédéral de la statistique (OFS)**, la pharmacie et la médecine présentent les intensités des études les plus élevées, car ces filières sont fortement structurées. Les études en sciences techniques affichent aussi une intensité supérieure à la moyenne. Au

niveau du master, les intensités des études les plus basses s'observent dans les domaines des sciences économiques, des sciences humaines et sociales et dans des branches interdisciplinaires ou autres. Ces filières présentent les plus grandes proportions d'étudiants exerçant une activité professionnelle et/ou ayant plus de 25 ans. Les étudiants qui doivent gagner leur vie à côté de leur cursus affichent souvent une intensité des études plus faible. L'intensité est indiquée en pour-cent d'études à plein temps, estimées à 60 crédits ECTS par an. Un crédit représente 25 à 30 heures d'études.

## **ACTUALITES DU MOIS**

Initiative parlementaire

### **La CSSS-N veut introduire un article sur les projets pilotes**

26.01.2018

---

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a décidé, par 13 voix contre 6 et 3 abstentions, de déposer une initiative parlementaire visant à ajouter un article relatif aux projets pilotes dans la loi sur les stupéfiants. Ce nouvel article de loi permettrait de mener des projets scientifiques pour évaluer des approches de régulation innovantes concernant la consommation récréative de cannabis. La commission réagit ainsi au refus de la réalisation d'une telle étude par manque de bases légales. La CSSS du Conseil des Etats va maintenant se pencher sur cette question.



DEFR

## Renforcer la coopération avec le Canada

25.01.2018

---

Au cours des années à venir, la Suisse veut renforcer sa coopération bilatérale avec le Canada dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. Le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) – le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann – et le ministre canadien de l'innovation, des sciences et du développement économique – Navdeep Bains – ont signé une déclaration commune en ce sens.



Libre circulation des personnes

## Lancement de l'initiative de limitation

16.01.2018

---

L'Union démocratique du centre (UDC) et l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) ont lancé une initiative populaire pour limiter l'immigration en Suisse. L'objectif de l'initiative est de supprimer la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. L'accord sur la libre circulation des personnes est l'un des sept accords bilatéraux I. L'accord sur la recherche en fait aussi partie. Le délai pour la récolte des 100'000 signatures nécessaires court jusqu'au 16 juillet 2019. Les citoyennes et citoyens pourraient se prononcer sur le sujet en 2021.



Mobilité à des fins de formation

## Une base pour les projets pilotes extra-européens

10.01.2018

---

Le Conseil fédéral a adopté une nouvelle base juridique permettant de réaliser des projets pilotes de mobilité à des fins de formation en dehors de l'espace européen. La Confédération peut ainsi financer des projets conjoints avec des pays qui ne participent pas au programme européen de formation Erasmus+. La réglementation est inscrite, à titre expérimental, dans l'ordonnance relative à la coopération internationale en matière d'éducation, de formation professionnelle, de jeunesse et de mobilité. Elle est limitée à trois ans et entrera en vigueur le 1er mars 2018.



Open Access

## FNS: toutes les publications en libre accès dès 2020

13.12.2017

---

Le Conseil national de la recherche a décidé qu'à partir de 2020, toutes les publications issues d'un encouragement du Fonds national suisse (FNS) devront être disponibles gratuitement et en format numérique. A l'heure actuelle, moins de 50% des publications issues de projets financés par le FNS remplissent cette condition. Cette décision du Conseil national de la recherche s'inscrit dans la stratégie nationale Open Access.



Initiative Rasa

## Le comité retire son initiative

12.12.2017

---

Le comité d'initiative a retiré l'initiative populaire «Sortons de l'impasse» (initiative Rasa). Cette décision a été prise à la suite des débats parlementaires sur l'initiative. Avec la loi d'application du nouvel article constitutionnel 121a sur l'immigration, la plupart des objectifs centraux de l'initiative Rasa sont atteints – les accords bilatéraux avec l'UE restent en vigueur. Le Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des Etats ont tous rejeté l'initiative et renoncé à lui opposer un contre-projet direct.



Immigration

## Mise en œuvre échelonnée

08.12.2017

---

Le Conseil fédéral a décidé comment il allait transposer dans les ordonnances la nouvelle loi relative à la gestion de l'immigration. Son choix s'est porté sur une entrée en vigueur échelonnée de l'obligation de communiquer les postes vacants dans les catégories professionnelles affichant un taux de chômage élevé. Dès le 1er juillet 2018, elle vaudra dans les catégories affichant un taux de chômage d'au moins 8%; dès le 1er janvier 2020, ce seuil sera abaissé à 5%. Avec cette décision, le Conseil fédéral tient compte des avis exprimés lors de la consultation sur les ordonnances relatives à la mise en œuvre du nouvel article constitutionnel 121a.



## Objectifs stratégiques 2018-2020

08.12.2017

---

Le Conseil fédéral a défini les objectifs stratégiques de l'agence pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse, pour les années 2018 à 2020. Un objectif central d'Innosuisse sera de renforcer la capacité d'innovation des petites et moyennes entreprises en Suisse. L'agence devra en outre soutenir les start-ups, mieux exploiter les résultats de la recherche fondamentale pour l'encouragement de l'innovation et assumer certaines tâches dans le domaine international. Innosuisse a repris les fonctions de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) le 1er janvier 2018.



Budget 2018

## Le Parlement économise moins dans le Domaine FRI

07.12.2017

---

Le Conseil fédéral prévoyait, pour 2018, des mesures d'économies de 220 millions de francs dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Le Conseil national et le Conseil des Etats ont réduit d'environ 86 millions de francs ces coupes touchant les hautes écoles et les institutions de recherche. Les Chambres fédérales ont augmenté les contributions de base aux universités cantonales (6 millions de francs) et celles aux hautes écoles spécialisées (11,3 millions). Elles ont aussi revu à la hausse les moyens financiers destinés aux institutions chargées d'encourager la recherche (15 millions pour le Fonds national suisse, 1 million pour les Académies suisses des sciences). Dans le Domaine des EPF, les chambres ont réduit de 52,9 millions de francs le volume des économies. Les moyens alloués à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) ont été augmentés de 500'000 francs.



Etudes de médecine

## Pas de stage comme test d'aptitudes

06.12.2017

---

Le Conseil des Etats a rejeté une motion qui demandait l'introduction d'un stage obligatoire comme attestation d'aptitudes pour l'admission aux études de médecine humaine. L'intervention proposait que les compétences pratiques deviennent un critère de qualification remplaçant ou complétant les tests de capacités intellectuelles actuellement pratiqués. Le Conseil national avait approuvé cette motion pendant la session d'été. Avec la décision de la Chambre haute, la proposition a été classée.



Expérimentation animale

## 2,9 mio de francs pour le centre de compétences 3RCC

05.12.2017

---

En 2018-2020, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) soutiendra le centre national de compétences 3RCC à hauteur de 2,9 millions de francs. Ce dernier promeut l'application des principes 3R en matière d'expérimentation animale, qui contribuent à diminuer les contraintes imposées aux animaux, à réduire le nombre d'animaux utilisés et à remplacer l'expérimentation animale par d'autres méthodes. Le centre de compétences 3RCC est constitué en association et est rattaché à l'Université de Berne.



## **AGENDA**

01.-02.02.2018 | Berne

- Séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N)

13.02.2018 | Berne

- Séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E)

23.02.2018 | Berne

- Séance du conseil des hautes écoles de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE)

26.02.-16.03.2018 | Berne

- Session de printemps des Chambres fédérales

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

## **CONTACT**

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47

[info@netzwerk-future.ch](mailto:info@netzwerk-future.ch)

[www.reseau-future.ch](http://www.reseau-future.ch)

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

**1<sup>er</sup> février 2018**

---

---